

Organisée par



En partenariat avec



5^e
édition

RENCONTRE D'AFFAIRES SANTÉ ET OPPORTUNITÉS

27 au 29 octobre 2026

Casablanca | Maroc

Connectez-vous aux acteurs clés de la santé au Maroc



Rencontre d'affaires dans la filière santé

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc
(CFCIM) et la **Team France Export (TFE)** organisent la
5e édition de la :

Rencontre d'affaires Santé au Maroc

Cette rencontre vise à mettre en lumière les nombreuses opportunités qu'offre le marché marocain de la santé, grâce à une présentation sectorielle, des sessions de networking et des rendez-vous **BtoB**.

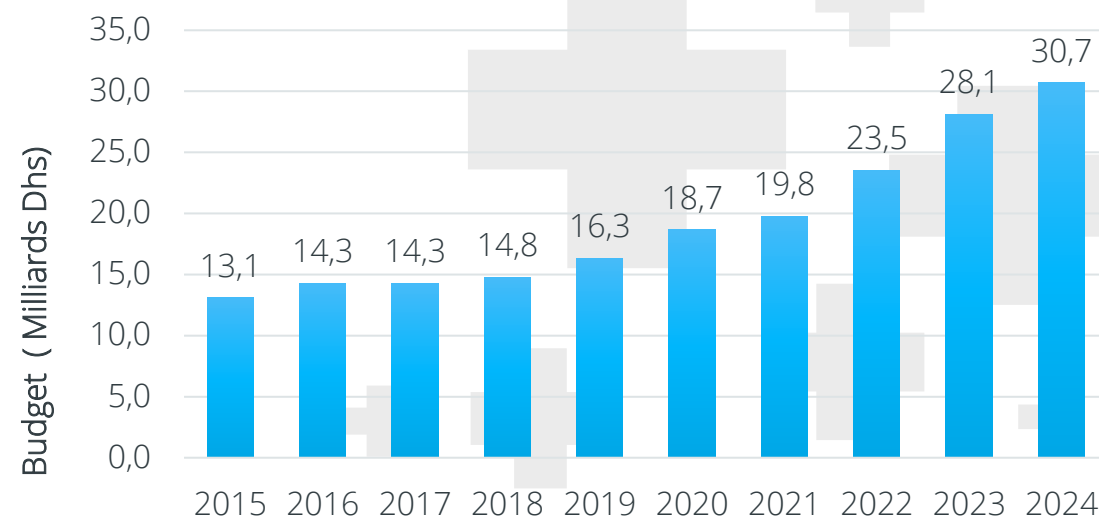
Elle constitue une occasion idéale pour les entreprises françaises souhaitant mettre en avant leur expertise et se positionner sur un marché en pleine croissance et riche en potentialités.





- Le montant annuel du budget consacré à la santé est en progression constante : **4,24 MM€ (42,4 MMDH)** en 2026 contre **3,26 MM€** en 2025, soit une augmentation de **30 %**.
- Près de **6 Mds €** sont dépensés par les Marocains pour la santé.
- La valeur de l'**IDH** du Maroc pour 2023 s'établit à **0.710** avec une augmentation significative **(+55,7 %)** depuis 1990.
- **90 %** de la population marocaine disposent d'une couverture médicale de base

Evolution du budget du MSPS 2015-2024 en Milliards de Dhs





170 hôpitaux

dont **6 CHU**
pour **27 500 lits**



3 053 ESSP

Etablissement de Soins de
Santé Primaire



6 CHU

Rabat, Casablanca, Fès
Marrakech, Oujda et Tanger
5 CHU en cours de construction
Agadir, Laâyoune, Béni Mellal,
Errachidia, Guelmim



439 cliniques privées

pour **16 000 lits**



**72 150 professionnels de santé
(secteur public) en 2023**

**12 994 cabinets de
consultation privés**



1,8 : densité médicale

Pour **1000 habitants**

La formation, un pilier fondamental du secteur de la santé :

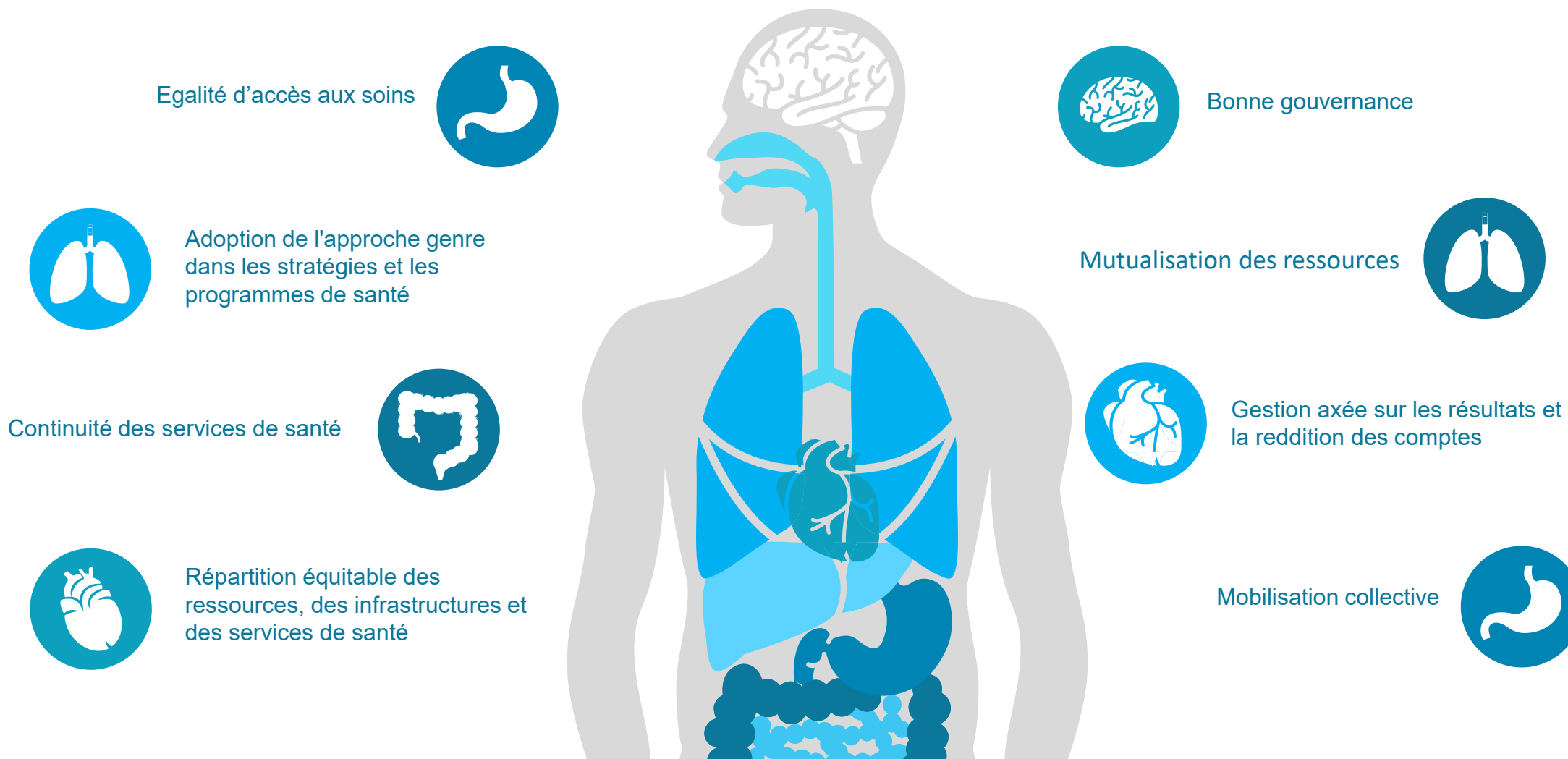
Le 15 juin, le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé un prêt de 450 millions de dollars pour la mise en œuvre de la réforme du système de santé au Maroc.

Une réforme ambitieuse visant à améliorer la prestation de services de santé publique de qualité pour tous.

Le Maroc met actuellement en œuvre l'une des réformes du système de santé les plus ambitieuses et les plus complètes au monde, démontrant ainsi son engagement à développer le capital humain. Le Maroc compte déjà **9 facultés de médecine publiques et 23 Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé.**

Refonte du système de santé : 8 principes directeurs

Selon la loi-cadre N° 06-22 relative au système national de santé, la refonte du système de santé s'articule autour de quatre piliers fondamentaux :
Nouvelle gouvernance du système, la valorisation des ressources humaines, la mise à niveau de l'offre de soins et la digitalisation du système national



Les secteurs porteurs : Industrie pharmaceutique

- Des entreprises certifiées produisant aux normes de qualité **européennes et/ou américaines**.
- Une capacité de production de **350 millions** d'unités en un shift (session de production de 8 heures).
- Le secteur pharmaceutique au **Maroc** a enregistré des réalisations significatives, permettant de couvrir **80 %** des besoins du marché local en médicaments grâce à l'industrie nationale et à la promotion de la fabrication locale de médicaments pour les maladies chroniques et coûteuses, ce qui a contribué à améliorer le taux d'utilisation des médicaments génériques à **40 %** actuellement.
- La filière devrait profiter de la généralisation de la couverture sanitaire de base.
- Après la pandémie et les pénuries qu'elle a causées, le **Maroc** a pris conscience de l'importance de la souveraineté dans ce secteur vital. Aussi, le chantier national de la couverture sociale universelle incite à disposer d'un médicament fabriqué localement et proposé à un prix convenable.
- Le **marché des biotechnologies** présente des potentialités pour l'offre française en termes de formation, d'équipements mais aussi de transfert de technologies.

En chiffres

-  **2ème** activité chimique au Maroc
-  **5ème** Producteur de la région MENA
-  **2ème** place à l'échelle africaine
-  **2 Md d'Euros de CA** soit environ **1,5 %** du PIB.
-  **50** grossistes et répartiteurs, **11 000** pharmacies
-  Le montant moyen des investissements annuels est de l'ordre de **700 MMDH**.
-  **909 MDH** de chiffre d'affaires à l'export, **17 %** de la production nationale est exportée
-  **53** laboratoires autorisés dont 47 disposent d'un site de fabrication
-  **800 MMDH** par an d'investissement
-  **55 000** emplois directs et indirects. Le contrat-programme 2022-2027 du secteur pharmaceutique a été signé, avec pour objectif la création de **16.000** emplois



Dispositifs médicaux :

- Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à **700 M€ en 2024**. Il y a environ 1 000 sociétés exerçant dans le secteur en tant qu'importateurs et grossistes de matériels et dispositifs médicaux. Environ 2 000 sociétés se consacrent à la distribution au détail toutes enregistrées auprès de la Direction des Médicaments et de la Pharmacie (DMP).
- Le marché est largement dominé par l'import puisque **90 %** des dispositifs médicaux sont importés. Les instruments pour la médecine, la chirurgie, le dentaire ou vétérinaire occupent la part la plus importante avec **55 %**. Viennent ensuite les appareils respiratoires et les masques à gaz **13 %**, les appareils de mécanothérapie, massage, psychotechnie et de thérapie respiratoire **9 %**, articles d'orthopédie, prothèses, stimulateurs cardiaques et pour l'audition **7 %**, appareils à rayons **X 5 %**, mobilier médico-chirurgie **1 %**.
- L'industrie locale couvre à peine **10 %** de la consommation globale, se limitant à quelques produits comme les seringues, les compresses ou les pansements.
- Besoins en appareils de mesure, oncologie, radiothérapie, Médecine d'urgence, ophtalmologie, matériel de laboratoire, stérilisation, orthopédie, E-santé, Systèmes de matériovigilance, maintenance, Consommables médicaux, équipements de laboratoires, ...



Gestion des déchets médicaux :

- Le **Maroc** enregistre **22 000** tonnes de déchets médicaux et pharmaceutiques chaque année, dont **6 000 tonnes** sont considérées comme «**dangereuses**».
- Le marché est partagé par une dizaine d'entreprises seulement, l'utilisation des technologies de traitement des déchets est donc un créneau porteur et un enjeu majeur pour le gouvernement.



Saisissez les opportunités réelles qu'offre le secteur (1/3)



Généralisation de la protection sociale

La généralisation de la protection sociale au Maroc, lancée suite aux Hautes Orientations Royales, vise à étendre l'accès aux soins et à la couverture sociale à tous les citoyens via une loi-cadre (Loi 09-21) adoptée en **2021**, avec des étapes clés comme le transfert des bénéficiaires **RAMED** vers **l'AMO** (Assurance Maladie Obligatoire) et l'extension de la protection aux travailleurs non salariés et leurs familles.



Valorisation des ressources humaines

Les besoins du secteur de la santé **au Maroc, sont** énormes, et sont chiffrés par le ministère de la Santé à **32.000** médecins et **65.000** professionnels infirmiers et techniciens en rééducation. Dans le cadre de la formation, l'objectif est d'atteindre le seuil minimal recommandé par l'OMS, soit 45 professionnels de santé pour 10.000 habitants à l'horizon 2030. Pour ce faire, les capacités des facultés de médecine, de pharmacie et des instituts paramédicaux sont renforcées.



Souveraineté sanitaire et vaccinale

Convention-cadre signée entre l'État et **Marbio Biotechnologies** structure la stratégie nationale d'autosuffisance, avec l'ambition de faire du Royaume **un hub biotechnologique africain, capable de produire et d'exporter ses propres vaccins.**

Saisissez les opportunités réelles qu'offre le secteur (2/3)



Réhabilitation de l'offre de soins

Le gouvernement engage un vaste programme de **construction, rénovation et équipement des infrastructures sanitaires**.

- En 2026, **5,3 MMDH** seront consacrés à la poursuite du chantier des CHU de Rabat, dont l'achèvement des travaux est prévu en 2026, ainsi que la poursuite des travaux de construction et d'équipement des nouveaux CHU, notamment ceux de Béni Mellal, Guelmim et Errachidia, renforçant la capacité hospitalière de **3.800 lits** supplémentaires.
- Parallèlement, **2,5 MMDH** financeront la construction de nouveaux centres hospitaliers régionaux et provinciaux, ainsi que des hôpitaux psychiatriques et de proximité.
- Une opération de mise à niveau de **90 hôpitaux** à travers tout le Royaume sera lancée. Ces hôpitaux sont répartis comme suit: Tanger-Tétouan-Al Hoceima (11), l'Oriental (09), Fès-Meknès (09), Rabat-Salé-Kenitra (07), Béni Mellal-Khénifra (09), Casablanca-Settat (17), Marrakech-Safi (09), Drâa-Tafilalet (03), Souss-Massa (08), Guelmim-Oued Noun (03), Laâyoune-Sakia El Hamra (04) et Dakhla-Oued Eddahab (01).
- Établissements de Soins de Santé Primaire (ESSP) : après la réhabilitation de **1.400 centres**, une 2^{ème} phase sera amorcée pour **1.600 nouveaux établissements**, dont les deux tiers en zones rurales.
- L'achèvement de ce programme permettrait de porter le nombre total de centres réhabilités à **3.000 centres**, essentiellement en milieu rural.
- **12 centres** régionaux de transfusion sanguine verront le jour à partir de 2026, avec une enveloppe initiale de **200 MDH**, dont deux dans les régions Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra.





2 écosystèmes industriels instaurés par le Plan d'Accélération Industrielle : la fabrication des médicaments, la production des dispositifs médicaux



Nouvelle gouvernance du secteur



Digitalisation du système de la santé

Le Maroc vise la **souveraineté nationale** en médicaments et la promotion de la recherche, le développement et l'innovation dans le secteur de la santé et des industries liées.

le ministère de la Santé et de la Protection Sociale encourage l'**industrie locale des équipements médicaux** dans l'objectif de renforcer l'approvisionnement du marché national.

À ce jour, le pays compte **53 unités** industrielles spécialisées dans les médicaments et **plusieurs unités** spécialisées dans la fabrication des dispositifs médicaux, ainsi qu'**une usine** de production et d'emballage de vaccins.

Nomination du président de la Haute Autorité de Santé et la mise en service des nouvelles agences: **Agence Marocaine des Médicaments et des Produits de Santé** et **Agence du Sang et de ses Dérivés**.

Ces institutions ont tenu leurs premiers conseils d'administration en 2025, adoptant leurs programmes d'action et budgets.

Le Groupement Sanitaire Territorial (GST) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma est devenu, en octobre 2025, la **première entité opérationnelle de ce modèle de gestion territorialisée**. L'expérience sera généralisée progressivement aux autres régions dès 2026.

La digitalisation du secteur se poursuit : le dossier patient partagé et la feuille de soins électronique seront généralisés en 2026, assurant l'**interopérabilité entre les systèmes hospitaliers et la mise en réseau des hôpitaux publics**.



Pourquoi participer ?

S'informer sur l'actualité de la filière

- Participer à la réunion d'information organisée par la CFCIM en présence d'un public de choix ;
- Présenter votre offre à des décideurs publics et privés ;
- S'informer sur l'actualité du secteur au Maroc, découvrir ses besoins et identifier ses opportunités ;
- Gagner en visibilité en rencontrant de nouveaux partenaires et clients ;
- Affirmer votre présence et vous faire connaître.

Faciliter votre prospection

- Faciliter votre prospection par des programmes de rendez-vous personnalisés avec des acheteurs, des donneurs d'ordres, des distributeurs/agents... ;
- Initier des courants d'affaires en rencontrant de nouveaux partenaires locaux.

Pourquoi le Maroc ?

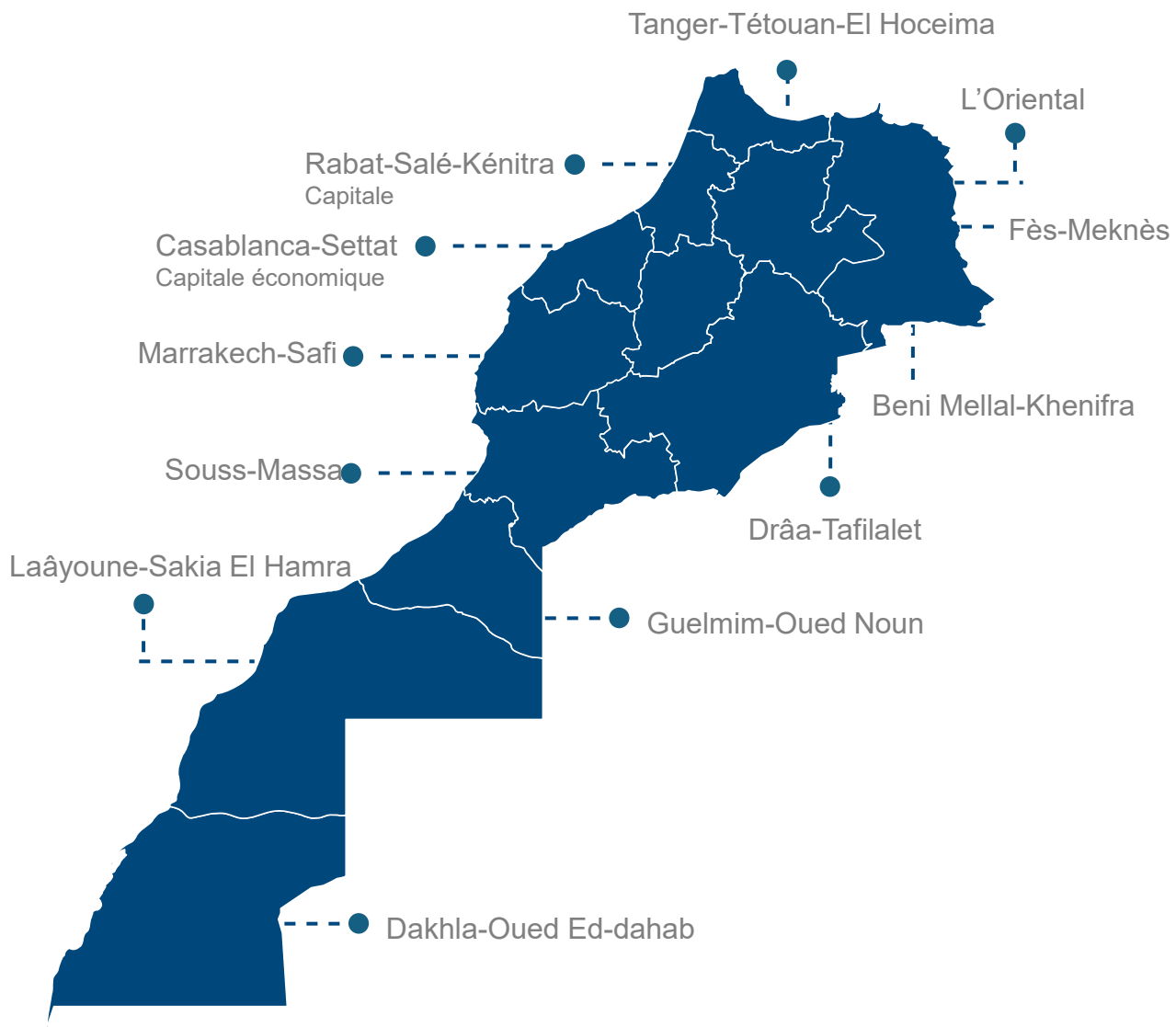




Maroc



#Je_choisis_le_Maroc

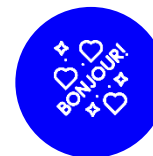


#Solutions_Business

Le Maroc se situe à l'extrémité Nord-Ouest de l'Afrique et est bordé à la fois par la mer Méditerranée au Nord et l'océan Atlantique à l'Ouest.



Arabe/Amazighe



Français
*Langue des affaires



710 850 km²



36,8 millions d'habitants



12 Régions



Méditerranéen



Dirham marocain (MAD)



1 MAD = 0,0931 EUR



Maroc



#Je_choisis_le_Maroc

Ouvert à un marché de plus d'un milliard de consommateurs, véritable plateforme commerciale, logistique et financière vers l'Afrique, et partenaire clé de l'Union européenne, le Maroc peut offrir un tremplin pour de multiples opportunités d'investissements.



36,8

millions d'habitants



77%

taux d'alphabétisation



57,4 %

âgés de moins de 34 ans



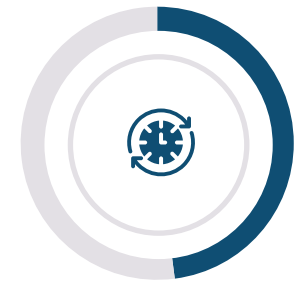
51

habitants/km²



65%

population urbaine



45%

taux d'activité

Historique des adhésions et conventions du Maroc



1956

Adhésion à l'ONU



1958

Adhésion à la
Banque Mondiale



1959

Convention de New
York pour l'Arbitrage
International



1961

Convention de Genève
pour l'arbitrage
international



1962

Adhésion à l'OMI



1965

Adhésion à l'OMC



2016

Accord e Paris



2017

Adhésion à l'Union
Africaine



Maroc

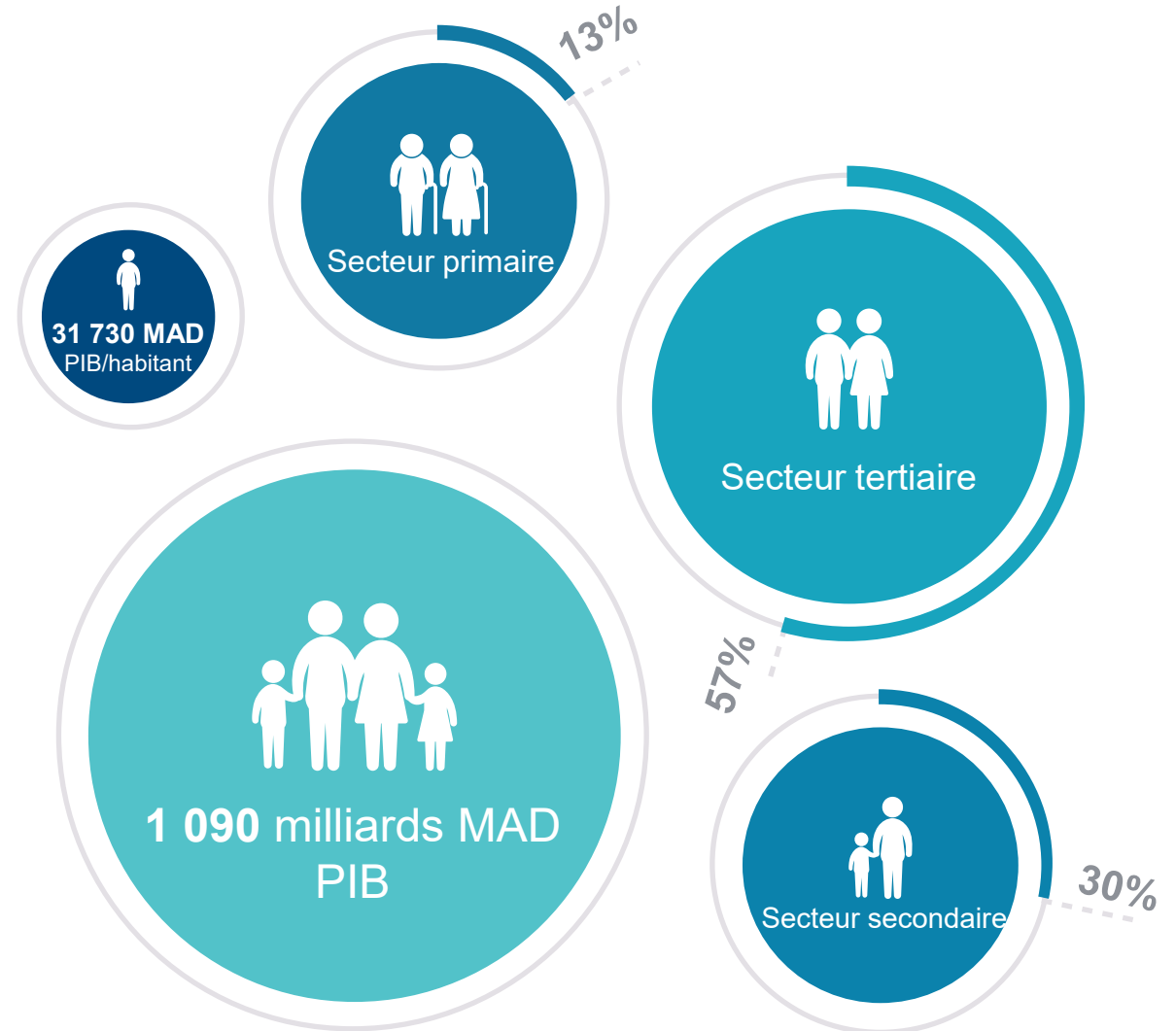


#Je_choisis_le_Maroc

Une plateforme de business

+7,4% de croissance

L'activité économique du Royaume est dépendante des performances du secteur agricole et de la conjoncture de ses principaux partenaires, notamment l'Union européenne. Le secteur primaire reste à ce jour le premier "employeur du pays" et représente 13% du PIB, le secteur secondaire, intervenant pour 30 % dans le PIB, est porté par les activités d'extraction et de transformation du phosphate. Le Maroc bénéficie d'une situation très avantageuse puisqu'il possède les trois-quarts des réserves mondiales. Enfin, le secteur tertiaire représente 57 % du PIB. Aujourd'hui, la part des activités tertiaires dans la valeur ajoutée totale s'est renforcée et représente l'essentiel du tissu productif national.





FOCUS Commerce France-Maroc

La France est le premier investisseur au Maroc au titre de l'année 2023 avec un flux net de 6,8 milliards (MMDH), contre 3,8 MMDH en 2022, soit une hausse de 79,5 %. Ce flux représente une part de 61,4% du flux net total des investissements directs étrangers.



SECTEURS

Les principaux écosystèmes industriels du pays confirment leurs performances à l'export, en particulier l'automobile.

4 Md€/ + 4%

Textile



13 Md€/ +27%

Automobile



2 Md€/ +2%

Aéronautique



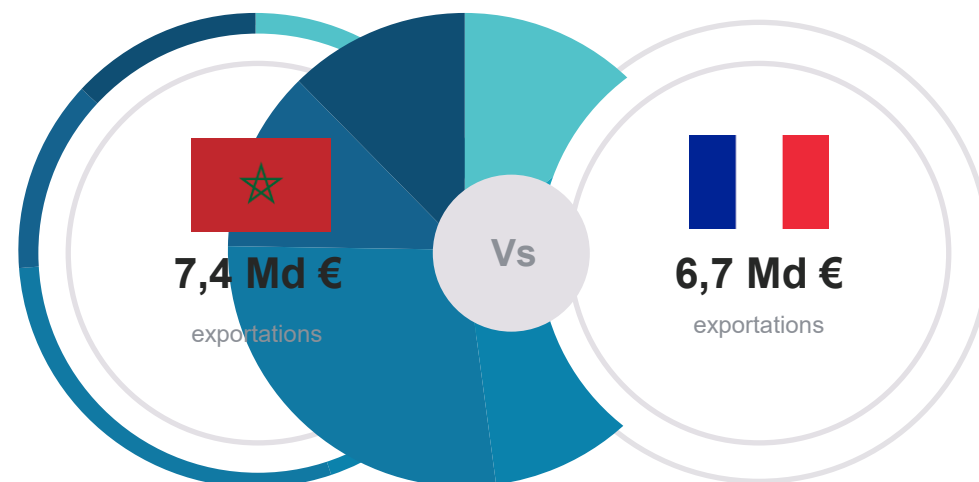
7,6 Md€/ =

Agriculture



14,1% Md € Echanges commerciaux bilatéraux

X2 en 8 ans



43% matériel de transports
19% produits agricoles

27% électronique
24% matériel de transports



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

Qui sommes-nous ?

La CFCIM a pour mission d'accompagner et de conseiller les sociétés françaises et marocaines. Elle a développé un ensemble de prestations visant à apporter à ses membres les meilleures solutions liées au conseil et au développement des affaires.

Elle propose également des solutions adaptées en matière de formation grâce à son Campus et met à disposition des entreprises des formules locatives innovantes au travers de ses 4 parcs industriels.

La CFCIM est membre de la Team France Export en tant que représentant unique du service public Business France au Maroc.

A ce titre, la CFCIM travaille conjointement avec le Service Economique de l'Ambassade de France, les CCEF et l'ensemble des CCI et organismes publics français.



3 000
entreprises adhérentes



25 000
membres actifs



90
événements organisés/an

NOTRE OFFRE

Descriptif de l'offre*	Tarif
• Participation à la réunion d'information marché (pour un minimum de 8 sociétés) • Programme de rendez-vous B to B qualifiés	2 400 EUR TTC* par entreprise

Pour confirmer votre inscription et procéder au paiement, veuillez remplir ce formulaire et l'adresser à **ndahbi@cfcim.org**

Date limite d'inscription : 05/09/2026

** Notre offre ne comprend pas le voyage et l'hébergement, nous serons en mesure de vous communiquer des hôtels à tarifs négociés si vous le souhaitez.*

Bulletin d'inscription

(à remplir en majuscules et à envoyer par e-mail)

Raison Sociale :

Adresse :
.....

Ville :

Représentant de l'entreprise

Nom/Prénom :

Fonction :

GSM :

E-mail :

Bon pour accord le / / 2026

Signature et cachet obligatoires

Conditions de vente

- La CFCIM s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation. Les résultats dépendent de l'intérêt des prospects pour l'offre présentée, sous réserve de la disponibilité de l'information. En aucun cas, la CFCIM ne saurait être responsable des dommages indirects tels que : perte d'un marché, préjudice commercial, trouble commercial quelconque.
- Le paiement d'un acompte de 50 % est demandé à la commande, et les 50 % restants à la livraison de la prestation.
- Dans le cas où l'entreprise cliente dispose de contacts ou d'une représentation au Maroc, il est impératif de le préciser dès le départ, en indiquant si ces contacts peuvent être approchés dans le cadre de la prestation.
- Toute modification, en cours de prestation, devra être signalée par écrit et pourra éventuellement donner lieu à un nouveau bon de commande, qui remplacera le précédent.
- Les résultats de la prestation sont la propriété exclusive du client. Il est toutefois expressément rappelé que la CFCIM reste propriétaire des données, des connaissances, du savoir-faire et des méthodologies qu'elle détient ou avait obtenus avant le début de la prestation.
- « La CFCIM traite de données personnelles aux fins d'évaluations de vos attentes quant à la prestation demandée. Les destinataires des données vous concernant sont uniquement les collaborateurs de la CFCIM et éventuellement les organismes démarchés.
- Conformément à la loi n°09-08, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou les supprimer, par courrier au service Responsable conformité, à l'adresse suivante : Direction général de la CFCIM, 15 avenue Mers Sultan – 20130 Casablanca (Seules les demandes signées, accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité, seront traitées).
- L'entreprise cliente autorise la CFCIM à transmettre tout ou partie des éléments de cette prestation à Business France afin de permettre à l'Agence d'assurer un suivi adéquat dans le cas où elle souhaiterait aborder d'autres marchés.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente de la CFCIM accessibles à l'adresse :

https://www.cfcim.org/odoo/documents/Swwc4C40T5yd87qT0_L1WAo438

et m'engage à les respecter sans réserve.

AIDES À L'EXPORT

ASSURANCES EXPORT DE BPIFRANCE

INTERNATIONAL BOOST
Prestataire agréé
Bpifrance
Assurance Export

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Dépenses de prospection dans le cadre d'un budget agréé par Bpifrance Assurance Export :

- ✓ Déplacements et séjours à l'étranger des salariés et / ou du représentant légal de l'entreprise
- ✓ Dépenses marketing, études de marché, conseils juridiques, publicité, création de site internet et frais d'adaptation du produit au marché ...
- ✓ Foires, salons, missions collectives ...

ASSURANCE PROSPECTION ACCOMPAGNEMENT - APA BÉNÉFICIAIRES

PME française de tous secteurs (hors activités exclues détaillées dans le guide pratique) ayant publié un bilan de 12 mois minimum et dont les produits et/ou services sont déjà commercialisés.
L'APA s'adresse aux TPE et PME, primo ou faiblement exportatrices affichant un CA Export < 1 M€.

ASSURANCE PROSPECTION - AP BÉNÉFICIAIRES

Entreprises françaises tous secteurs (hors négoce international) dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 M€ avec au minimum un bilan de 12 mois.

Vos contacts privilégiés

Nadia DAHBI

Chargée de la Filière Santé, Art de vivre

TEAM FRANCE EXPORT - Maroc

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 07
E-mail : ndahbi@cfcim.org
Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc

Khadija EL IDRISI

Responsable des Missions Collectives et Individuelles et
Coordinatrice TFE

TEAM FRANCE EXPORT - Maroc

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 06
E-mail : kelidrissi@cfcim.org
Adresse : 15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca - Maroc



CFCIM

15, avenue Mers Sultan – Casablanca

Tél. : 00 212 5 22 20 90 90

Email : cfcim@cfcim.org

www.cfcim.org

